

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN-PAUL POISSON

Pour une exploitation statistique du contenu des annuaires financiers

Journal de la société statistique de Paris, tome 110 (1969), p. 191-193

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1969__110__191_0

© Société de statistique de Paris, 1969, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « *Journal de la société statistique de Paris* » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

POUR UNE EXPLOITATION STATISTIQUE DU CONTENU DES ANNUAIRES FINANCIERS

A ma connaissance, les statisticiens, sociologues ou économistes, n'ont jusqu'à maintenant guère utilisé les données pourtant abondantes que mettent à leur disposition les annuaires financiers, données cependant fournies sous une forme permettant d'éclairantes comparaisons temporelles et spatiales.

Je voudrais ici signaler spécialement les études que permettrait l'exploitation du contenu de l'Annuaire Chaix, intitulé « Les Principales sociétés par actions », sur le milieu des dirigeants des grandes sociétés de capitaux. Cet annuaire, existant depuis 77 ans, publie notamment des renseignements financiers sur les principales sociétés françaises, la composition de leurs Conseils d'administration et de leur personnel dirigeant, leurs Commissaires aux comptes, et contient une table des sociétés et une table des noms cités. L'exploitation de cette dernière table me paraît à elle seule pouvoir fournir des renseignements sur les milieux dirigeants des sociétés assez comparables à ceux que peut fournir sur le milieu des actionnaires ordinaires l'étude des listes de souscripteurs aux augmentations de capital que j'ai entreprise dans ce Journal (voir à cet égard « Pour une étude sociologique des sociétés anonymes françaises », n° du 4^e trimestre 1962, et surtout « Prolégomènes à une typologie des sociétés par actions », n° du 3^e trimestre 1965).

Cette table permet en effet d'étudier (en séparant le milieu des administrateurs proprement dit de celui des directeurs, chefs de services et secrétaires généraux et de celui des Commissaires aux comptes qui, tout en constituant tous trois à certains égards un ensemble sui generis « d'impulsion, gestion et contrôle des sociétés par actions », présentent d'appréciables différences notamment de niveau social), le pourcentage des femmes dirigeantes, des dirigeants à particule nobiliaire, de la répartition entre les pays étrangers, la province et la région parisienne et, à l'intérieur de celle-ci, entre les quartiers plus ou moins résidentiels, les nombres moyens et médian de postes dans plusieurs sociétés occupés par chacune des catégories étudiées, le type de dirigeant selon les divers critères susindiqués auxquels chaque catégorie de société (financière, d'alimentation, de constructions métalliques, de transport, exploitant en France ou à l'étranger, etc.) est amenée à faire préférentiellement appel, ainsi que leurs variations dans le temps. Bien entendu le travail préparatoire à ce dépouillement est minutieux et l'étude du milieu des administrateurs par exemple exige l'élimination rigoureuse dans la liste des noms cités de tous les Commissaires aux comptes et chefs de service qui ne sont que cela (c'est-à-dire qui ne figurent pas déjà en tant qu'administrateurs de sociétés mères, lesquels sont nommés dans un poste d'exécution ou de contrôle dans des sociétés filiales en fait « ès qualité »; ceci étant surtout vrai pour le passé, la réglementation du Commissariat aux comptes ayant varié); bien sûr toutes les interférences entre ces milieux malgré tout perméables (membres d'une même famille dont certains appartiennent au Conseil d'administration et d'autres au personnel administratif ou de contrôle; « grands commis sociaux » sûrs pourvus de postes d'administrateurs) ne peuvent être éliminées; la pratique de la manipulation des annuaires financiers accompagnée d'une bonne connaissance du milieu des dirigeants de sociétés permet cependant d'éviter la plupart de ces écueils assez facilement;

le nombre des noms recensés (5 213 pour l'annuaire de 1967) est d'ailleurs suffisant pour que les quelques erreurs résiduelles s'annulent ou ne gauchissent pratiquement pas les résultats; il y a lieu bien entendu de se reporter pour chaque nom de la table à la rubrique de la (ou des) société correspondante (il importe par exemple de vérifier si l'adresse donnée dans la table n'est pas celle du siège de la société, certains dirigeants n'ayant pas fourni leur adresse personnelle, et devant être éliminés de l'étude en ce qui concerne le domicile; étant toutefois signalé que l'utilisation conjointe d'autres annuaires, tel le Bottin Mondain, permet de remédier à nombre de ces manques). Les données fournies par ces annuaires financiers permettent de mener en outre des études autres que celles similaires aux travaux sur les actionnaires cités plus haut (par exemple de mesurer le repli économico-financier sur l'hexagone, l'hypothèse de travail que semble suggérer l'évolution dans le temps de la proportion des administrateurs et dirigeants domiciliés à l'étranger et la répartition de leurs résidences étant que dans le passé de nombreux postes étaient occupés par des administrateurs (français ou de la nationalité des pays en cause) résidant dans des régions où les sociétés françaises exploitaient directement (Proche-Orient, Europe Orientale, Amérique du Sud, Afrique), alors qu'actuellement la proportion des dirigeants demeurant hors de France semble avoir diminué et que, parmi les non-résidents, semblent prédominer maintenant les administrateurs domiciliés dans des pays surdéveloppés de sociétés exploitant en France; il ne s'agit pour nous que d'une impression résultant de sondages sommaires, qui devraient être vérifiés). La comparaison avec d'autres annuaires français (« L'Annuaire Desfossès », par exemple) et étrangers permettrait d'ailleurs de généraliser ces études dans l'espace et dans le temps.

Je n'ai pu moi-même poursuivre les études que permettrait l'exploitation du contenu des annuaires financiers dans les domaines de la sociologie et de l'économie (et qui pourraient d'ailleurs porter grâce à ces documents non seulement sur le personnel dirigeant, mais aussi sur les sociétés elles-mêmes, dans le cadre d'une étude typologique des sociétés par actions telle que préconisée dans mon étude précitée), faute de temps, mais voudrais seulement sur un point en faire toucher l'intérêt. Il s'agit de la mesure qui pourrait être faite du pourcentage de féminisation du personnel dirigeant des sociétés. Je me suis borné ici à l'examiner sur les trois annuaires Chaix de 1930, 1946 et 1967 :

En 1930 la table des noms cités comporte 5 205 noms, en 1946 elle comporte 5 075 noms et elle en comporte 5 213 en 1967. Le nombre des femmes citées est en 1930 de 3, en 1946 de 28 et en 1967 de 42. On constate que le pourcentage des femmes augmente (négligeable en 1930, moins de 0,06 %, il passe à 0,55 % en 1946 et à 0,80 % en 1967), mais que cette augmentation semble moins rapide depuis la guerre qu'auparavant (taux annuel d'augmentation de 1930 à 1946 : 0,59; de 1946 à 1967 : 0,07); ces conclusions provisoires devront être vérifiées sur des données moins discontinues; le pourcentage reste de toute manière très minime. En 1930, deux des femmes (veuves) étaient membres du même Conseil d'administration; la 3^e (indiquée comme Madame sans plus de précision) occupait 2 postes de vice-présidente de Conseils d'administration (sans doute ès qualité de femme, car il s'agissait de Compagnies d'assurances toutes deux à but familial et dont l'une se proposait de « favoriser le mariage et les naissances »; ces sociétés avaient leurs sièges à Paris, mais l'intéressée était domiciliée dans une province éloignée). 24 des femmes citées dans l'annuaire de 1946 étaient membres de Conseils d'administration; aucune n'occupait plus d'un poste; 7 étaient mentionnées comme veuves, 14 comme Madame sans plus de précision, 2 étaient célibataires, aucune précision pour une; 2 appartenaient au personnel administratif (une indiquée comme Madame sans plus de précision, l'autre célibataire) et les 2 autres (céliba-

taires) étaient respectivement commissaire aux comptes et commissaire suppléante. Parmi les 24 administrateurs femmes, 2 étaient présidentes et 21 administratrices ordinaires; aucun renseignement n'était donné pour un cas. 35 des femmes citées dans l'annuaire de 1967 étaient membres de Conseils d'administration, où 32 n'occupaient qu'un poste, deux 2 postes et une 3 postes; 33 étaient mentionnées comme Madame sans plus de précision, 2 comme célibataires. 3 appartenaient au personnel administratif (une indiquée comme Madame sans plus de précision, les 2 autres célibataires) et les 4 autres (dont 3 étaient indiquées comme Madame sans plus de précision et une comme célibataire) étaient commissaires aux comptes suppléantes. La féminisation du haut personnel administratif et de contrôle reste donc infime. Parmi les 35 administrateurs femmes, celle occupant 3 postes était présidente d'honneur d'une des sociétés et administratrice dans les deux autres; 2 étaient présidentes, 2 vice-présidentes, 1 directrice générale, 25 administratrices ordinaires; une autre était dans une situation ambiguë (administrateur représentant le personnel dans une Compagnie d'assurances nationalisée); aucun renseignement n'était fourni pour les 3 autres.

Je ne me suis livré à cette étude sur les femmes dans le milieu dirigeant des sociétés par actions que comme exemple choisi pour sa facilité d'exécution; d'autres travaux seraient, et de loin, plus intéressants. Ce qui précède suffit cependant, je pense, à montrer l'intérêt qu'il y aurait pour les sciences humaines, spécialement pour la sociologie, à ne pas négliger l'étude statistique du contenu des annuaires financiers.

Jean-Paul POISSON